gelées blanches qui en étaient la conséquence et détruisaient fréquemment la récolte des vignes, se logeait, s'habillait et se nourrissait incomparablement moins bien qu'aujourd'hui.

"Les longs toits ont été coupés, les rues convenablement pavées et nous nous sommes payé un système d'égouts coûteux, à vrai dire, mais excellent puisque chaque rue ou ruelle en est pourvue et que l'eau y coule jour et nuit entraînant les eaux ménagères, les eaux pluviales et le trop plein des fosses d'aisances. Je crois que ces améliorations ont eu sur la disparition du crétinisme et du rachitisme plus d'influence que desséchemement de la plaine qui n'a été entrepris que dans un moment où ils étaient déjà en pleine retraite.

"Je dois aussi mentionner une cause d'assainissement généralement moins connue. Il existait encore dans le premier tiers de ce siècle une belle forêt de vieux chênes qui, sur la rive droite de la grande Eau, s'étendait depuis la grande route d'Aigle à Roche, presque jusqu'au Rhône. Cette forêt a été rasée et plusieurs personnes dignes de fois m'ont affirmé jadis que le vent du lac (N.-W.) ne rencontrant plus cet obstacle, était devenu immédiatement beaucoup plus sensible. On lui a dès lors facilité encore le passage en abattant quelques centaines d'énormes noyers sur la rive gauche de la Grande-Eau.

"Cette double opération a certainement amélioré notre climat au point de vue hygiènique général, mais en le rendant désagréable aux catarrheux et à tous ceux qui n'aiment pas le vent.

"Grâce au vent qui souffle ici presque chaque jour,1) tantôt faible, tantôt fort, notre climat local paraît être plus froid que celui de Montreux et de Clarens; dans tous les cas il est moins agréable, mais, de fait, les moyennes annuelles et mensuelles de ces trois stations sont les mêmes. Elles sont toute l'année plus élevées ici à 1 heure et à 9 heures et plus basses à 7 heures ce qui rétablit l'équilibre. Nous avons moins de brumes et de brouillards qu'au bord du lac. L'air est plus sec et il pleut moins (150 à 180 millimètres de moins). Ces indications vous étonneront commes elles m'ont souvent surpris moi-même, mais je puis vous les garantir justes puisqu'elles résultent de 10 années (et 11 hivers) d'observations régulières que j'ai faites pour l'Observatoire central suisse, au moyen d'instruments souvent contrôlés par le docteur Billwiller. Du reste, tout végétal qui résiste aux hivers de Montreux, résiste également aux nôtres, ce qui est la meilleure preuve que nos thermomètres marchent d'accord. Je pourrais, au demeurant, vous adresser les ,Annales de l'Observatoire central' qui corroboreraient mon dire."

## Grippe (Influenza).

Le Dr. Schmid, directeur du bureau sanitaire fédéral, a publié en 1895 une monographie des plus remarquables sur l'influenza en Suisse, de 1889 à 1894. ("Die Influenza in der Schweiz in den Jahren 1889 bis 1894." Auf Grund amtlicher Berichte und sonstigen Materials. Bern, Kommissionsverlag der Buchhandlung Schmid & Francke, 1895.)

Cette étude, illustrée par des cartogrammes et des diagrammes nombreux, est un vrai modèle de statistique médicale. Elle renferme la bibliographie complète et chronologique de toutes les publications faites sur la grippe, à partir de l'année 1387.

Nous en avons extrait ce qui intéresse le canton de Vaud.

En 1737, Scheuchzer et de Seigneux décrivent une épidémie à Lausanne: "Acte physico-medico Acad. Caes. Léop. Carol. naturae curiosorum". Norimbergue, 1737. Vol. IV, appendix, page 25.

L'instruction utile et nécessaire sur les moyens de se préserver de la fièvre maligne qui règne et de la guérir le plus sûrement, publiée d'ordre de LL. EE. en date du 28 mars 1765, paraît s'appliquer plus à la fièvre typhoïde qu'à la grippe (v. fièvre typhoïde).

Il est probable que le canton de Vaud a eu le retentissement des épidémies de grippe décrites à Genève par Marc d'Espine (1788, 1803, 1820, 1837, 1848), et à Neuchâtel par le D<sup>r</sup> Cornaz (1858 et 1859).

En 1868, le D<sup>r</sup> Bonnard fait une communication sur la grippe et ses variations ("Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande", pages 342 à 350).

Pour l'étude de la grippe de 1889 à 1890 voir : "Santé publique dans le canton de Vaud", par le Dr Dind. "Influenza dans les écoles primaires de Lausanne", par le Dr Combe. "Discussion sur l'épidémie d'influenza." Société vaudoise de médecine. ("Revue médicale de la Suisse romande", 1890, page 271.)

"Observations sur la récente épidémie de grippe à Lausanne", par le D' Ch. Krafft. (Loc. cit., page 459.)

"La névrite bulbaire consécutive à l'influenza", par le D<sup>r</sup> Eperon. ("Revue médic. de la Suisse romande", 1890, page 708.) "Influenza de 1891 à 1897." Rapports du chef du service sanitaire sur la santé publique (comptes-rendus du département de l'Intérieur).

Rapports de la Direction des écoles de Lausanne, dans les comptes-rendus de la Municipalité de Lausanne.

Nous relevons dans le mémoire de M. Schmid la proportion des décès causés par l'influenza en Suisse, dans le canton de Vaud et dans les différents districts.

<sup>1)</sup> Vent de la vallée (Thalwind).

Décès par influenza, soit comme cause directe, soit comme cause concommittante, sur une population de 10,000 habitants du 1er novembre au 31 octobre.

Districts	1889 à 1890	1890 à 1891	1891 à 1892	1892 à 1893	1893 à 1894
Aigle	2.6			2.1	0.5
Aubonne .	17.6			10.8	4.8
Avenches .	$9{3}$		3.7	1.9	5.6
Cossonay .	6.9		0.9	1.7	3.5
Echallens .				7.2	2
Grandson .	1.4	0.7		1.4	0.7
Lausanne .	11.7	1.6	0.7	6.6	9.3
La Vallée .	36.2	_	1.8	10.8	5.4
Lavaux .	5		22	51	13.2
Morges	4.8			3.4	6.8
Moudon .	1.8	0.8		3.2	0.8
Nyon	5.7	0.7	0.7	51	4.3
Orbe	7.9	0.7	_	4.3	5.7
Oron	_	_	-	_	l — l
Payerne .	10			5.5	2.7
Pays-d'Enhaut.		22	22	22	-
Rolle	11.3			4.8	4.8
Vevey	1.1	_		3.2	1.4
Yverdon .	4.8	_	—	$6{6}$	1.8
	1889 à 1890	1891	1892	1893	1894 et 1er trimestre 1895
Canton de Vaud	6.1	0.5	0.5	4.6	4.2
Suisse	9	0.9	2.1	4.6	7.6

# Maladies offrant un danger général.

La loi fédérale du 2 juillet 1886 comprend, dans les maladies épidémiques qui offrent un danger général, la variole, le typhus pétéchial, le choléra asiatique et la peste.

Jusqu'à présent, la variole seule a été l'objet de mesures effectives. La peste n'a pas reparu depuis le 17° siècle.

## I. Typhus.

Le typhus pétéchial n'a pas été observé depuis 1815. Il avait fait de nombreuses victimes dans le canton, à Lausanne surtout, lors du passage des armées alliées, pendant les guerres du premier empire. (Lombard, "Climatologie", IV, page 32.)

### II. Choléra.

Le choléra asiatique ne s'est jamais développé dans le canton. Deux ou trois fois seulement des étrangers sont arrivés malades, mais n'ont créé aucun foyer. Le choléra n'a été jusqu'ici qu'un bon génie pour l'hygiène, car, à chacune de ses apparitions dans les pays qui nous entourent, il a provoqué de grands travaux d'assainissement dans nos villes et dans nos villages.

Les instructions données par le Conseil de santé en 1831 (D<sup>rs</sup> Guisan et Perret), en 1855, 1865, 1867 (épidémie en Italie, vallée d'Aoste, Tessin, Zurich), et en 1884, attribuent le plus grand rôle prophylactique à la salubrité des habitations, à la propreté et à la tempérance.

Depuis 1886, les mesures à prendre contre le choléra ont été prescrites par le Conseil fédéral dans ses circulaires du 15 août 1892 et 1<sup>er</sup> août 1893. Les dernières instructions pour la désinfection en cas de choléra datent du 28 juillet 1893.

Choléra nostras. Les cas sont rares. On en cite en 1834 comme précurseurs de la dysenterie. En septembre 1895, dans une grande localité du canton, cinq personnes du même ménage furent prises tout-à-coup d'accidents cholériformes, vomissements, diarrhée blanche, riziforme, asphyxie. Deux succombèrent, l'une au 3°, l'autre au 5° jour. Les analyses bactériologiques des selles démontrèrent avec certitude qu'il ne s'agissait pas de choléra asiatique. L'eau bue par les malades était souillée et ne contenait que du bacille colicommune en proportion considérable.

#### III. Variole.

C'est Marius 1), évêque d'Avenches, qui désigna le premier du nom de variole la maladie pustuleuse connue par le peuple sous le nom de corales. Ce mot, variole, dérive de l'adjectif varius, moucheté, tacheté, bigarré, par rapport aux effets de cette maladie sur la peau (D<sup>r</sup> Zinck, "Essai sur la vaccine", Lausanne, 1827).

Cette description de l'épidémie de 570, écrite en 585, lorsque *Marius* était au concile de Mâcon, prouve que ce fléau était nouveau pour notre pays.

Elle prouve aussi que c'est à tort qu'on attribue l'invasion de la petite vérole à l'irruption des Arabes dans l'occident.

La variole trouva un terrain propice et, douze siècles plus tard, elle était devenue la principale cause de la mortalité.

En 1761 (dans son "Avis au peuple") Tissot écrit: "La petite vérole est la plus générale de toutes les maladies, puisque de cent personnes il n'y en a que quatre ou cinq qui en soient exemptes. Il est vrai que

<sup>1)</sup> L'évêque Marius ou St-Maire fut élu évêque d'Avenches l'an 573 et mourut le 31 décembre 593 à Lausanne qu'il avait érigé en évêché. (E. Secretan, "Biographies nationales", tome I, 1873.)